

## AVIS ENQUETE PUBLIQUE

**portant sur la demande de permis de construire située sur la commune de MONTREAL au lieu dit « Saint-Loup Est » en vue de la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à 250 KWc sollicitée par la société « MONTREAL ENERGIES »**

Par arrêté préfectoral du 10 août 2018 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite du **mercredi 05 septembre 2018 au vendredi 05 octobre 2018 à 18 heures**.

Au terme de la procédure, la décision préfectorale qui pourra être adoptée sera, soit un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R423-32 du code de l'urbanisme.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Emmanuel NADAL, cadre supérieur France-Telecom en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact avec son résumé non technique et l'avis de la MRAe en sa qualité d'autorité environnementale, est consultable :

- en version papier à la mairie de Montréal, siège de l'enquête, et à la mairie de Bram (dossier subsidiaire), aux jours et heures d'ouverture au public,

- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <http://www.aude.gouv.fr/> rubrique [Accueil](#) > [Politiques publiques](#) > [Environnement](#) > [Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement](#) > [Les enquêtes publiques et consultations du public / dossiers complets \(hors ICPE\)](#) > [Le photovoltaïque](#),

- gratuitement sur un poste informatique, à la Préfecture de l'Aude, aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Aude, - Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial – Bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert uniquement à la Mairie de Montréal.

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'enquête :

- par voie postale à l'adresse suivante : **Mairie de MONTREAL – Rue de la Mairie – 11290 MONTREAL - à l'attention de Monsieur Emmanuel NADAL, commissaire enquêteur.**

Ces observations sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante :

[pref-photovoltaïque-montreal@aude.gouv.fr](mailto:pref-photovoltaïque-montreal@aude.gouv.fr). Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet des Services de l'État susmentionné.

Les communes concernées sont :

- Montréal, siège de l'enquête, Bram avec un dossier subsidiaire, Alzonne, Sainte-Eulalie, Arzens, Villarzel du Razès, Brugairolles, Cailhau, Villeneuve les Montréal, La Force, Villesiscle, Alairac, Cailhavel et Fanjeaux.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Montréal :

- - le mercredi 05 septembre 2018 de 14 heures à 17 heures,
- - le jeudi 20 septembre 2018 de 14 heures à 17 heures,
- - le vendredi 05 octobre 2018 de 15 heures à 18 heures.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête :

- en mairie de Montréal ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial - bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante :  
[http://www.aude.gouv.fr/rubrique Accueil > Politiques publiques > Environnement > Plans et projets d'aménagement susceptibles d'impacter l'environnement > Les enquêtes publiques et consultations du public / dossiers complets \(hors ICPE\) > Le photovoltaïque.](http://www.aude.gouv.fr/rubrique/Accueil%20>%20Politiques%20publiques%20>%20Environnement%20>%20Plans%20et%20projets%20d'am%C3%A9nagement%20susceptibles%20d'impacter%20l'environnement%20>%20Les%20enqu%C3%AAtes%20publiques%20et%20consultations%20du%20public%20/%20dossiers%20complets%20(hors%20ICPE)%20>%20Le%20photovolta%C3%AFque)

La personne responsable du projet est Monsieur Pierre GIRARD – SARL Montréal Energies – 213 cours Victor HUGO – 33323 BEGLES CEDEX.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront être demandées à : Madame Camille DOGNIN – chef de projets – VALOREM – Agence de Carcassonne – 30 rue Georges Brassens – 11000 CARCASSONNE – Tél. : 04 68 10 81 97 – mobile : 06 46 22 64 78

@ : [camille.dognin@valorem-energie.com](mailto:camille.dognin@valorem-energie.com).

Pour le Préfet et par délégation,  
Le chef de bureau de l'environnement  
et de l'aménagement du territoire,

Sylvie ESPUGNA.